



Cette traduction est disponible grâce à la contribution volontaire de Mme Afi Edoh et Mme Muriel Alapini. L'IGF leur en est reconnaissant.

IGF 2020 Messages

DATA

Quelles sont les politiques et les actions concrètes, nécessaires pour assurer une collecte et une utilisation profitable des données pour tous y compris les pays en développement, les communautés marginalisées et les personnes non connectés ?

L'intelligence artificielle repose sur des ensembles de données qui lui sont fournies. Cela implique que lorsqu'un contenu est manquant à partir d'un ensemble de données, ou activement exclu, il peut en résulter un approfondissement des clivages, des divisions, des marginalisations, des exclusions existantes au niveau de l'intelligence artificielle. Dans le domaine de la santé, en particulier, cela peut avoir des conséquences fatales.

Des efforts importants sont nécessaires pour fournir des ensembles de données plus larges et plus inclusifs afin de prendre des mesures actives pour contrer les partis pris de ceux qui collectent, traitent et utilisent les données.

"Rien me concernant sans mon avis". Les processus de consentement pour la collecte de données devraient être renforcés et rendus plus transparents, en particulier pour les communautés marginalisées et les populations des pays en développement.

Le principe d'auto-détermination des données devrait être envisagé comme possible principe fondamental de la gouvernance des données.

La connexion à internet ne consiste pas seulement à connecter les milliards d'utilisateurs restants. Il s'agit aussi de favoriser les technologies de Big Data et d'Intelligence Artificielle. L'intelligence artificielle peut fonctionner hors ligne, mais dans de nombreuses circonstances, la connexion à Internet est nécessaire pour collecter des données à traiter. Avec 3 milliards de personnes toujours hors ligne, ceux sont 3 milliards de personnes dont les besoins ne sont pas entièrement pris en compte par les avancées que la Big data et l'Intelligence Artificielle peuvent apporter à leur développement et à leur bien-être.

Les pays en développement qui ont un faible niveau de digitalisation et de connexion à internet ne sont pas en mesure de profiter pleinement des possibilités qu'offrent la Big Data, l'IA et les données ouvertes.

Les initiatives ponctuelles ne sont pas la solution. En lieu et place, Il faut plutôt développer des stratégies à long terme reliant les stratégies de données aux stratégies de connectivité et de développement numérique.

Dans un monde où la technologie se développera toujours plus rapidement que les lois et la réglementation, que faut-il faire pour garantir la protection des droits des personnes en ce qui concerne la collecte et l'utilisation de leurs données, de l'utilisation abusive des données de localisation pour la surveillance des citoyens aux flux de données internationaux liés au commerce et à l'utilisation de plus en plus mondialisés des plates-formes en ligne, sans restreindre les avancées économiques, légales que le traitement des données peuvent offrir aux citoyens, aux entreprises et aux gouvernements?

Les gouvernements et le secteur privé - les principaux collecteurs de données sur les individus- doivent veiller à ce que les inégalités et la marginalisation dans le monde réel ne soient pas reproduites, ni amplifiées, par la collecte et la (mauvaise) utilisation potentielle des données relatives aux communautés marginalisées. L'inclusion des communautés marginalisées et des minorités dans les ensembles de données est un élément important pour améliorer leur représentation et leur visibilité. Cela ne doit pas non plus rendre ces communautés plus vulnérables à des actions négatives telles que la surveillance ciblée et la restriction de l'accès aux services disponibles pour les personnes considérées comme "normales".

La localisation des données est une politique que les gouvernements emploient pour protéger les données de leurs citoyens contre toute utilisation contraire à leurs lois nationales, si ces données devaient traverser les frontières. Cependant, cette localisation peut également avoir un effet négatif sur les petites et moyennes entreprises et les startups qui manquent de ressources pour se conformer aux complexités d'une telle législation, ce qui entrave le développement économique. La législation sur les données doit donc envisager des mécanismes innovants capables d'équilibrer à la fois les problèmes de confidentialité, les avantages économiques et autres pouvant résulter du partage des données au-delà des frontières.

L'élaboration rapide de politiques de collecte et d'utilisation des données dans le cadre du COVID-19 ayant permis d'atteindre des objectifs politiques immédiats et d'atténuer les retombées économiques à long terme, quelles leçons peut-on tirer des coalitions rapidement établies par des parties prenantes et des décideurs souvent cloisonnés qui ont élaboré et mis en œuvre ces politiques, et comment les innovations en matière de politiques de données réalisées pendant la pandémie peuvent-elles être appliquées dans d'autres contextes non liés à la pandémie ?

Les pays qui disposaient de politiques et de normes en matière de données ouvertes ont pu rapidement s'appuyer sur ces normes et les structures et relations de partage de données existantes pour développer rapidement des initiatives de données ciblées liées au COVID-19 qui respectaient les droits de l'homme. Les gouvernements dépourvus de politiques ou de normes sur les données ouvertes devraient envisager de les développer non seulement pour soutenir des réponses rapides dans les futures périodes de crise, mais aussi pour démocratiser et permettre une prise de décision fondée sur des données factuelles dans des situations quotidiennes.

Le déploiement rapide des applications de recherche des contacts pendant la pandémie a démontré que les citoyens sont disposés à partager leurs données pour le bien public au sens large, à condition qu'ils puissent être sûrs que les informations qu'ils partagent sont sécurisées, que ne sont collectées que des informations nécessaires, et qu'elles ne sont pas utilisées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles ont été collectées, y compris la surveillance à long

terme des mouvements et activités des citoyens. Bien que les applications de suivi de certains gouvernements ne remplissent pas toujours ces exigences, les gouvernements et le secteur privé devraient s'efforcer de développer de telles normes transparentes pour s'assurer que les citoyens soient disposés à participer aux processus de collecte de données à l'avenir, si cette collecte de données peut bénéficier à la communauté au sens large.

La souveraineté des données est devenue une tendance croissante au cours des dernières années, un certain nombre de pays ayant adopté des lois pour conserver les données de leurs citoyens à l'intérieur de leurs frontières nationales. Cependant, la pandémie COVID-19 a démontré comment l'application de frontières aux données peut avoir un impact négatif sur la capacité à répondre aux défis mondiaux.

Ces dernières années, un débat animé a eu lieu sur la manière dont les espaces publics en ligne privés, tels que les plateformes de médias sociaux, devraient être régis, et sur la nécessité de réglementation par les gouvernements de ces espaces et des données collectées sur leurs utilisateurs. La pandémie de COVID-19 a démontré qu'il est possible pour les entités du secteur privé de travailler en étroite collaboration avec les gouvernements, de partager des données et de coordonner des campagnes d'information publique, afin de soutenir l'élaboration de politiques plus précises et de permettre aux citoyens de prendre des décisions éclairées sur leur vie. Bien que nombre de ces partenariats entre les gouvernements et les plateformes en ligne aient été improvisés à un moment de grande nécessité, ces relations pourraient constituer un bon exemple pour les futurs modèles de co-gouvernance des espaces publics en ligne privés.